

Vendredi 16 décembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise en circulation temporaire de la rue André-Lescaroux

à partir du 20 décembre 2016

Durant les congés des entreprises, la circulation va être ouverte dans le sens rue de la Gare vers la rue de la Poste (configuration de circulation définitive). Dans le même temps, la rue Henri-Barboux sera mise en sens unique dans le sens rue de la Poste vers la rue Condorcet.

À partir de début janvier 2017 et pour une durée d'un mois, la circulation sera de nouveau interrompue entre la rue de la Gare et l'entrée du parking de la résidence « le Richelieu ». Durant cette période, la circulation (exclusivement riverains) sera rétablie en double sens de circulation sur le reste de la rue André-Lescaroux et rue Henri-Barboux. Les parkings privés resteront accessibles.

CONTACT PRESSE

Christophe Le Bris

christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 33 19

www.chateauroux-metropole.fr